



Section de Montréal

Association Canadienne de Soudage, Section de Montréal

Conseil d'administration

Procès-verbal
de la deuxième rencontre.

Brossard, le 16 décembre 2009, 18 :00 h, dans les locaux d'Inspec-sol.

Sont présent :

- M. André Boulianne, Trésorier
- M. Danny Blais, Vice président
- Mme. Dominique Chabot, Vice Présidente
- M. Honoré Diemo, Secrétaire
- M. Martin Daignault, Président

1. Ouverture de la séance et présentation des membres

La séance est ouverte à 19h. M. Martin Daignault, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et administratrice présents. M. Honoré Diemo fait fonction de secrétaire.

2. Nomination d'un animateur ou d'une animatrice de séance

Martin préside la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Danny demande que soit ajouté le point **Varia**. Point ajouté après le point 11 de l'ordre du jour. Par contre, il propose que le point Varia soit discuté prochainement par échange électronique, sous forme de forum de discussion. Les propositions collectées lors de ces échanges pourront être débattues en assemblée. Proposition acceptée par les membres présents. L'ordre du jour est ainsi approuvé par tous les membres du conseil.



4 Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la première rencontre est approuvé à l'unanimité.

5. Développement d'un programme de commandite de l'ACS

Danny et Dominique disent qu'après sondages auprès de quelques clients, l'idée des calendriers ne semble pas vendeur. Une décision n'a pas été prise quant à la poursuite ou à l'abandon du projet sur les calendriers. Suite à ce même sondage, Danny dit que les clients seraient plus enclins à payer pour les cartes d'affaire électroniques. Pour cela, il propose que cette information publicitaire et promotionnelle apparaisse sur le site de l'ACS.

Dans le même ordre, Dominique propose que l'ACS-Section de Montréal prenne possession de son site ou fenêtre électronique accordé par l'ACS et le configure de façon à répondre adéquatement à ces besoins et stratégie de promotion. Proposition retenue.

Danny propose qu'un espace, dans le journal papier de l'ACS, soit accordé à la section de Montréal. Il dit que cet espace pourra être vendu aux clients commanditaires. Il estime à quatre (4) le nombre de compagnies intéressées à être commanditaire. Proposition retenue à l'unanimité.

À la suite de la proposition de Danny, Martin propose qu'un courriel soit envoyé à tous les administrateurs pour trouver les commanditaires; environ 5 commanditaires par administrateur.

6. Compte rendu des questions soulevées lors de la dernière rencontre (voir P-V précédent)

Point 4 du P-V

André informe le conseil, qu'après discussion avec l'ACS, les membres qui ont une adresse au Québec sont partiellement rapatriés à la section de Montréal. Martin doit relancer les réseaux de l'ACS, afin que le rapatriement soit entier.

André a également remis aux membres du conseil un rapport graphique qui donne une idée sur l'évolution des adhésions au Québec en 2009.

Danny propose qu'une règle de trois soit appliquée pour les corporations installées au Québec et dans d'autres provinces. Il pense également qu'il serait nécessaire d'avoir la liste des membres payants. Proposition retenue unanimement. André est chargé de faire le suivi et faire suite au conseil à la prochaine rencontre

André propose de vérifier ce que ça représente en terme pourcentage (%) d'adhésion. Un compte rendu sera présenté à la prochaine réunion du conseil.

Pour ce qui est de l'aide et du support de la CWB, André confirme que la CWB est ouverte à l'idée de faire la promotion de l'ACS auprès de ces membres certifiés et lors de toutes les représentations (formation, information, visite, etc.) de la CWB.



Point 6 du P-V

André confirme l'envoi de la documentation publicitaire à Danny et Dominique. Il a également remis les CD de promotion aux membres du conseil.

André informe le conseil que chaque section est responsable du contenu de son site internet, attribué par l'ACS.

La traduction du site internet en début 2010 reste à suivre par le président de la section. Martin se charge de faire le suivi.

Martin informe le conseil que tous les membres du conseil ont le droit de se doter des cartes d'affaire avec le logo de l'ACS-section de Montréal. Danny offre au conseil, d'imprimer gratuitement via ces canaux personnels les cartes d'affaire avec logo ACS aux membres du C.A, à condition de lui fournir la maquette.

Danny doit s'informer sur le coût de réalisation du logo et en informer le conseil.

André doit envoyer à tous les membres du conseil le logo électronique de l'ACS/CWA, pour les communications officielles des membres du bureau.

Pour ce qui est de la production de chandail, casquette, etc. avec l'emblème de l'ACS, Martin propose que le projet soit mis de côté pour une étude ultérieure.

Le président de l'ACS-Montréal, M. Martin Daignault, a eu une rencontre avec le président de l'ISQ. Martin dit au conseil que la rencontre a porté sur la coopération entre les deux associations. Le président de l'ISQ invite Martin, si possible avec quelques membres du conseil de l'ACS, à la prochaine réunion du bureau de l'ISQ. La date n'est pas encore connue.

Suite à cette rencontre, le conseil d'administration de l'ACS-Montréal a voté à l'unanimité de travailler main dans la main avec l'ISQ afin de poursuivre l'objectif commun; celui de promouvoir le soudage.

Point 9 du P-V

André et Dominique doivent convenir d'une date pour procéder à l'ouverture du compte bancaire de l'ACS-Montréal

Point 11 du P-V

L'adresse électronique de la section reste à suivre. André apportera un compte rendu à la prochaine rencontre.

Point 13 du P-V

Suite aux échanges entre André et les instances de l'ACS –National, André informe le conseil que la décision, de rembourser les frais de déplacement des membres revient à chaque section, ceci en fonction de son budget et de sa disponibilité financière. Martin propose 52 cent (0,52\$) le Km et qu'il soit rétroactif aux précédentes rencontres. Proposition acceptée à l'unanimité.

7. Évènement de l'année 2010

7.1 Choix des sujets

Aucune activité n'a été retenue.

Suite à de multiples discussions, le conseil a choisi de solliciter les membres de l'ACS afin de collecter les activités susceptible d'intéresser la majorité. Dominique est chargée de préparer un prospectus qui sera transmis aux membres de l'ACS.

7.2 Calendrier

Première activité : **Février / Mars 2010**

(À déterminer)

Deuxième activité : **6 Mai 2010**

Troisième activité : **Septembre / Octobre 2010**

(À déterminer)

7.3 Méthode de promotion

Danny prépare une rencontre avec le représentant de l'industrie de la construction de Sherbrooke. Un compte rendu sera présenté au conseil.

Il propose d'afficher la liste des activités retenues sur les sites de l'ACS-Montréal.

Martin propose que l'annonce des différentes dates et lieux (Montréal, Québec, Chicoutimi, etc.) sur la formation de la nouvelle norme CSA W47.1 soit effectuée par l'ACS-Montréal.

7.4 Enregistrement et compilation des inscriptions

André est chargé de vérifier auprès du bureau national les enregistrements pour en informer le conseil à la prochaine réunion du conseil

8. Olympiade de Québec

8.1. Quelle place et rôle à jouer

Représentation de l'ACS aux olympiades de Québec. Représentation au cours duquel l'ACS remettra un ou des prix aux participants. Le montant du prix est à déterminer à la prochaine rencontre du conseil.

Danny propose qu'un 5 à 7 soit organisé pendant l'olympiade (le jeudi de l'olympiade). Il informe le conseil que son employeur serait ouvert à l'idée de payer 200\$ pour la location de la salle. Proposition retenue par les membres du conseil.

De plus, il propose une présence conjointe avec CWB, sur les nouveautés de la CSA W47.1, au symposium, juste après le 5 à 7. Cette piste reste à confirmer par la CWB d'une part et trouver le mécanisme de financement, puis qu'il est impossible de s'afficher au symposium gratuitement.

8.2. Représentation de l'ACS présent

Martin et Danny ont confirmé leur présence à l'olympiade. D'autres membres du conseil peuvent toujours se joindre.

La possibilité de vendre les objets promotionnels (T-shirt, casquette, etc.) est présentée par Danny et reste en étude pour la prochaine rencontre du conseil.

9. Définir les responsabilités, attribution des tâches et création de comités

Les responsabilités n'ont pas été définies, l'attribution des tâches et la création des comités non plus

10. Date et lieu de la prochaine réunion

André communiquera avec les membres du conseil sur la date et lieu de la prochaine rencontre

11. Questions diverses

Danny aimerait savoir si les personnes résidentes à l'étranger (France, Tunisie, Belgique, Italie, etc.) peuvent être membre de l'ACS. Le président a répondu favorablement à la question de Danny.

Martin aimerait savoir dans quelle mesure l'ACS-National peut apporter une aide financière de démarrage à la section de Montréal. Il propose à André de vérifier de faire la vérification auprès de l'ACS-National.

12. Varia

Danny propose une liste d'articles qui peuvent être publiés dans le journal.

- Article de BCS sur les cadres de soudeur / versus carte de compagnie / transférable, etc.
- Article sur toute la formation possible en soudage après de DEP en soudage-montage.
- Article sur le carnet d'apprentissage et le sceau rouge

13. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 22h05 par le président, appuyer par les membres, que la séance soit levée.

Le secrétaire



Honore Diemo

2010/01/05